

# Conditions Générales de Vente

Toute signature d'un contrat implique que vous ayez pris connaissance des CGV ci-dessous et que vous les acceptiez.

## 1. Objet

Les conditions générales de vente (ci-après nommées « CGV ») créent un accord légal et s'appliquent à toutes les commandes de prestations et de produits conclues entre le Client (ci-après nommé « le Client ») et Claire Bevalet (ci-après nommée « la Photographe »). Toute réservation de séance ou commande de produits entraîne l'entière adhésion aux présentes CGV, sauf conditions particulières consenties par écrit entre la photographe et le client. Adresse du siège social : 11, chemin du puy, 06600 Antibes. Siret 519.327.944.00053

Les conditions générales de vente sont un document contractuel, indivisible du contrat joint que le client s'engage à renvoyer par mail ou par courrier, complétés, paraphés et signés.

Les clients déclarent être majeurs, consentir à poser pour des photos. Pour les mineurs, les parents et/ou représentants légaux autorisent la prise de vue de leurs enfants.

## 2. Droit à l'image et droit de propriété intellectuelle

### 2.1 Propriété intellectuelle

Les photographies réalisées lors d'une séance sont protégées selon les règles des articles L 121-1 et loi du 11 mars 1957 (Code de la Propriété Intellectuelle et droits d'auteur). Même après cession des fichiers numériques, les photographies restent la propriété intellectuelle de la photographe et ne sont en conséquence pas libres de droit. Seul le droit à l'image du Client lui est inaliénable.

Toute utilisation commerciale par le Client est formellement interdite sans un accord écrit de la photographe. Toute utilisation d'une photographie, quelle qu'en soit l'usage (concours, diffusion, exposition, reproduction, etc.) faite sans l'accord écrit de la Photographe constitue un délit de contrefaçon, au sens de l'article L 335-2 du même Code.

Il est notamment interdit et puni par la loi de numériser les tirages en vue de les diffuser sur Internet ou d'en faire des reproductions (y compris dans le cadre privé), de copier et d'utiliser les images présentées sur les différents supports propres à la photographe, de retirer par quelconque procédé la signature et/ou logo de la Photographe et de modifier les photos (passage en noir et blanc, recadrage, retouches diverses, etc.) sans autorisation préalable de la Photographe.

Lorsque le Client achète les fichiers numériques en haute, comme en basse qualité, il lui est autorisé de reproduire les fichiers et de les enregistrer sur tout support qu'il souhaite dans un seul but de conservation, uniquement pour son usage personnel et privé. En aucun cas il lui est autorisé de modifier (recadrer, ajouter des effets quels qu'ils soient...) les photos, qui restent des créations originales de son auteur.

Pour toute utilisation publique tels que les réseaux sociaux, le Client devra obligatoirement citer le nom de la Photographe et mettre soit le lien de sa page Facebook, soit le lien de son site. Dans le cas où le Client refuse les droits de publication à la photographe, il lui est également interdit de publier les photos (Facebook ou autres).

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des photos ne devront pas porter atteinte à l'image et/ou à la réputation de la Photographe. Le Client s'engage à être solidaire de la photographe en cas de préjudice causé, par une utilisation abusive ou détournée des images, par un tiers à son insu.

## 2.2 Droit à l'image

Le Client conserve son droit inaliénable à l'image en toute circonstance, tout temps et tout lieu. Le Client déclare être majeur, poser librement pour des photographies et autoriser la prise de vues. Les représentants légaux déclarent être majeurs et autoriser les prises de vues de leur(s) enfant(s) mineur(s). Si l'un des représentants légaux s'avérait être mineur, les signatures de ses parents ou de ses représentants légaux est obligatoire, exception faite des personnes mineures émancipées. Dans le cas où un seul parent signe le contrat, il atteste que l'autre parent a été averti et ne s'oppose ni à la prise de vues, ni à l'exploitation des images réalisées, si le droit d'exploitation a été accordé par le parent signataire.

Sauf avis contraire du Client transmis par écrit avant la réalisation des prises de vues, la Photographe pourra utiliser les images à des fins commerciales dans le cadre de la promotion de son activité (site web, pages professionnelles sur des réseaux sociaux, publicités, expositions, éditions de livres destinés à la vente, etc.) et ce pour une durée indéterminée, étant entendu qu'il ne sera pas fait usage des photographies à des fins susceptibles de nuire aux personnes représentées.

Dans le cas d'une séance offerte (collaboration) en vue d'une diffusion, si le Client s'oppose finalement à cette diffusion, une indemnité compensatrice correspondant au tarif en vigueur sera due.

## 3. Déroulement séance

### 3.1 Réservation de la séance

La réservation d'une séance photo par le Client n'est définitive qu'à réception du chèque d'acompte (variable suivant la prestation choisie) ou du montant total de la séance, et entraîne l'entière adhésion aux présentes CGV. A défaut de réception du règlement dans les 7 jours suivant l'accord de la Photographe pour la date déterminée avec le Client, la Photographe n'est plus dans l'obligation de réserver la date pour le Client.

### 3.2 Tarifs

Les tarifs sont ceux valables à la date de la commande. Les prix de vente s'entendent TTC et sont ceux applicables au moment de la réservation d'une séance ou de la commande de produits supplémentaires inclus dans le contrat signé.

La Photographe se réserve le droit de modifier ses tarifs et prestations à tout moment, sans préavis ni indemnité.

Des frais de déplacement pourront être appliqués. (les déplacements dans les 30km autour d'Antibes sont inclus, au-delà sera facturé 0,56 ct/km) Ils devront obligatoirement être acquittés en supplément.

### 3.3 Acompte

L'acompte constitue un premier versement à valoir sur le prix total de la prestation, il signe un engagement ferme de la part du client. A défaut de paiement dans les 7 jours à compter de la date de la commande, la réservation est annulée. Le solde est à régler le jour de la réalisation des prises de vues. Paiements par chèque (à l'ordre de Claire Bevalet), virement bancaire ou espèces. Aucune remise pour paiement comptant ne sera être accordée.

Dans le cas d'une réservation effectuée à moins de 7 jours (si les disponibilités de la Photographe le permettent) le paiement s'effectuera dans son intégralité lors de celle-ci.

En cas de chèque sans provision, le client sera averti par la Photographe et disposera d'un délai de 72h pour régler la prestation en espèces.

Tout retard de paiement donnera lieu au paiement d'intérêts au taux minimal prévu par l'article

L 441-6 du Code de commerce (intérêt légal multiplié par trois), exigibles de plein droit et sans rappel.

### 3.4 Paiement

Le solde de la prestation est à régler le jour de la séance par chèque (à l'ordre de Claire Bevalet) , par virement ou en espèce (prévoir l'appoint).

Le montant total des produits complémentaires est à payer en intégralité le jour de la commande. Conformément à l'article 121-20-2 du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne pourra être exercé pour ces produits, considérés comme étant nettement personnalisés.

Tout retard de paiement donnera lieu au paiement d'intérêts au taux minimal prévu par l'article L 441-6 du Code de commerce (intérêt légal multiplié par trois), exigibles de plein droit et sans rappel.

En cas de chèque sans provision, le Client sera averti par la Photographe et disposera d'un délai de 72h pour régler la prestation en espèces. Dans le cas où cet incident engendrerait des frais ils seront à la charge du client.

### 3.5 Délai de rétractation

Celui-ci prend effet le jour de la réception du versement de l'acompte qui vaudra dès lors pour réservation définitive. Le client dispose d'un délai de rétractation de 7 jours ouvrables à compter du lendemain de la réservation de la séance. Passé ce délai, aucune somme déjà versée ne lui sera remboursée en cas d'annulation de sa part, et ce quel que soit le motif. Sauf cas de force majeure.

Dans le cas d'une réservation effectuée à moins de 7 jours (si les disponibilités de la Photographe le permettent), le délai de rétractation ne sera pas applicable.

Concernant les commandes de produits (Albums, Tirages, Encadrements,...), les produits étant considérés comme hautement personnalisés, aucun remboursement ne pourra être effectué si la Photographe a déjà passé commande chez ses fournisseurs.

### 3.6 Report ou annulation

Si la Photographe ne peut honorer le contrat pour cas de force majeure, il vous sera proposé dans la mesure du possible une date de remplacement; dans le cas où aucun accord ne serait trouvé, l'acompte vous serait remboursé intégralement, et ce, sans donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

Toute demande de modification (date, heure, lieu) par le Client devra être effectuée au plus tard 7 jours avant la date prévue de la séance, sauf cas de force majeure. Néanmoins le report de la séance devra obligatoirement avoir lieu dans les 2 mois suivant la date prévue pour la séance initiale, si le planning de la Photographe le permet. En cas de report, la Photographe ne pourra pas être tenue responsable de la non-réalisation de certaines particularités de séance (saison, météo, cadre de prise de vue...).

En cas d'annulation de la séance par le Client, conformément aux dispositions légales, le montant de l'acompte ne sera pas remboursé; il couvre forfaitairement les frais de préparations de votre séance et le manque à gagner d'une prestation photographique perdue. Ceci excepté en cas de force majeure.

### 3.7 Cas de force majeure et conditions climatiques

Est considéré comme cas de force majeure un événement extérieur imprévisible et rendant impossible l'exécution de la prestation (accident notamment). Chacune des parties pourra opposer ce droit dès lors où le cas de force majeure est caractérisée. La Photographe ou le Client s'engage à prévenir l'autre partie dans les plus brefs délais par téléphone ou par mail. D'un commun accord, une nouvelle date sera planifiée, sans aucun frais supplémentaire à prestation identique. Si aucune date ne peut convenir l'acompte sera remboursé.

En cas de conditions climatiques défavorables, la Photographe ne pourra être tenue pour responsable de la non-exécution ou de la réalisation partielle de la prestation initialement prévue à la commande lorsque la prise de vues doit être réalisée en extérieur ou lorsque l'accès au domicile du Client s'avèrerait très difficile ou impossible.

La séance pourra être reportée d'un commun accord entre les deux parties sans aucun frais supplémentaire ou annulée et remboursée.

### 3.8 Déroutement d'une séance

Le Client s'engage à être à l'heure au rendez-vous fixé pour la séance. Au-delà de 30 minutes de retard, la Photographe se réserve le droit d'annuler la séance. Le temps de retard sera amputé sur le délai initialement prévu, et ce pour ne pas pénaliser le client suivant qui n'a pas à subir ce retard. La séance pourra aussi être reportée sur décision de la photographe, selon sa disponibilité, et ce dans les 15 jours suivants la date initialement prévue. Le Client s'engage à faciliter le travail de la Photographe lors de l'exécution de la prestation. Il est formellement interdit au Client de prendre des photos avec un appareil photo, téléphone mobile ou autre durant la séance. La Photographe ne pourra pas être tenue responsable d'une moindre qualité des photos en cas de manque de coopération d'un des participants de la séance.

Seules les personnes participant à la séance peuvent être présentes, à l'exception d'une séance pour une personne seule qui pourra être accompagnée d'une personne de son choix si elle le souhaite.

### 3.9 Problème technique

En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque pendant la prestation et empêchant la Photographe de réaliser le travail demandé, l'intégralité du montant versé sera remboursée, sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

Le Client pourra également accepter le report de la séance à une date ultérieure, dans ce cas le montant versé ne sera pas remboursé.

Malgré toute l'attention portée aux fichiers numériques, il peut arriver de manière exceptionnelle qu'à la suite d'une séance, par manipulation accidentelle, destruction involontaire, carte mémoire défaillante ou panne informatique, que les sources des photographies soient inexploitable. Dans ce cas, la Photographe vous offre la possibilité de refaire la séance afin de palier à cet incident indépendant de sa volonté. En cas de refus, le client ne pourra prétendre qu'au remboursement des sommes qu'il a versées, et ce sans aucun dédommagement.

## 4. Style photographique

### 4.1 Style photographique

Le(s) Client(s) reconnaisse(nt) qu'ils sont familiers avec le book de la Photographe et sollicitent ses services en toute connaissance du style artistique de celle-ci.

Ils reconnaissent également que le travail de la Photographe est en constante évolution, que la prestation proposée par la Photographe est unique et artistique et que les photographies livrées peuvent être différentes des photographies prises par la Photographe dans le passé.

La Photographe assure qu'elle utilise tout son potentiel et tout son jugement artistique personnel pour créer des images cohérentes avec sa vision personnelle de l'événement. Le(s) Client(s) accepte(nt) que cette vision peut être différente de la leur.

Lors des séances à domicile comme en extérieur, la Photographe essaie de s'adapter aux conditions propres au lieu de la séance en terme de luminosité et de couleurs. La qualité des photographies dépendra en grande partie de ces conditions et il ne pourra être reproché à la Photographe si elles ne sont pas favorables.

En conséquence, le(s) Client(s) reconnaissent que les photographies ne sont pas soumises à un rejet en fonction des goûts ou des critères esthétiques propres à chacun.

## 4.2 Post-traitement

Le post-traitement, au même titre que la prise de vue, est propre à la Photographe et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique. La Photographe est la seule à décider du post-traitement qu'elle appliquera aux négatifs numériques. Seules les photographies traitées par la Photographe seront exploitables par les deux parties. Aucun cliché brut ne sera donné au Client, ne pourra être exigé et la photographe se réserve le droit de les détruire dans le délai qui lui convient. Aucun fichier brut (raw) ne sera livré au client et ne pourra être exigé. Les fichiers numériques sont livrés au format jpeg basse et haute définition; Ils sont conservés 1 an par la Photographe (sauf catastrophe indépendante de sa volonté telle qu'un disque dur externe endommagé, inondation, incendie ou autres); au-delà, celle-ci se réserve le droit de les détruire.

## 4.3 Retouche

La retouche numérique sert à embellir une photo et à terminer le traitement du négatif photo.

Si le Client souhaite obtenir une nouvelle proposition de post-traitement sur une photo, celle-ci sera facturée selon le tarif en vigueur d'un fichier numérique haute résolution.

Si le Client souhaite des retouches particulières il devra également les notifier par mail. Attention il s'agit de réaliser des retouches naturelles et réalistes pas de réaliser des retouches type mode ou beauté.

Revenir sur des images déjà retouchées n'est pas inclus dans la prestation. Ce service pourra être réalisé mais sera facturé en supplément.

Les échanges concernant les retouches se feront exclusivement par mail afin de conserver des traces écrites.

## 5. Commande de travaux

### 5.1 Galerie en ligne

Les photos sont mises en ligne sur une galerie dont l'accès est sécurisé par un mot de passe. Le téléchargement des fichiers pourra s'effectuer via celle-ci. La Photographe se décharge de toutes responsabilités quant au résultat obtenu par ce prestataire.

La galerie restera active au minimum 1 mois à compter de sa mise en ligne.

### 5.3 Commande

L'intégralité du paiement sera demandée au Client à la commande pour les produits dérivés à partir de la séance (tirages, album de mariage, agrandissements, etc...).

Le délai de livraison est de 2 à 10 semaines en fonction des produits.

Conformément à l'article 121-20-2 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne pourra être exercé pour ces produits, considérés comme étant nettement personnalisés. Les dates et délais de mise à disposition ne sont donnés qu'à titre indicatif. En cas de retard de livraison d'un fournisseur, la Photographe ne pourra être tenue responsable et aucune compensation quelle qu'elle soit ne pourra lui être demandée.

La remise des produits s'effectuera de préférence par une remise en main propre ou par envoi postal aux frais du Client.

Pour les albums, un droit de regard est proposé une fois le travail de mise en page terminé et des modifications pourront être réalisées à la demande du Client. Une fois ces modifications faites, la commande est validée et commandée sans repasser par le regard du Client. Ce droit de regard entraîne la validation de la commande en l'état, ou avec les modifications citées à l'écrit uniquement. En cas de problèmes liés à la mise en page, choix des photos, texte, etc... il n'y aura aucun recours possible. Si un problème survient, lié au livre matériel lui-même, merci de prendre contact dans les 48h avec la Photographe.

## 5.4 Commande à partir des photos livrées avec un prestataire autre que la photographe

Si le Client tient à imprimer lui-même ses produits (livres, tirages...) grâce aux fichiers numériques HD qu'il a acquis, la Photographe décline toute responsabilité quant au résultat obtenu. Celle-ci ne garantit le résultat que sur les tirages effectués par elle-même.

## 5.5 Paiement

Les règlements en espèces (prévoir l'appoint), virement et chèques sont acceptés.

Le solde devra être payé comptant le jour de la prise de commande.

Aucune remise pour paiement comptant ne peut être accordée.

En cas de chèque sans provision, le Client sera averti par la Photographe et disposera d'un délai de 72h pour régler la prestation en espèces à la photographe, contre remise d'un reçu.

Tout retard de paiement donnera lieu au paiement d'intérêts au taux minimal prévu par l'article L 441-6 du Code de commerce (intérêt légal multiplié par trois), exigibles de plein droit et sans rappel.

Dans le cas où le Client n'a pas satisfait à ses obligations (défaut ou retard de paiement) antérieurement, la demande de service pourra se voir refusée.

## 5.5 Prix

Les prix sont ceux valables à la date de la commande. Les prix de vente s'entendent TTC et sont ceux applicables au moment de la réservation d'une séance ou de la commande de produits supplémentaires inclus dans le contrat signé.

La Photographe se réserve le droit de modifier ses tarifs et prestations à tout moment, sans préavis ni indemnité.

Des frais de déplacement pourront être appliqués. (les déplacements dans les 30km autour d'Antibes sont inclus, au-delà sera facturé 0,56 ct/km). Ils devront obligatoirement être acquittés en supplément.

## 5.6 Les bons cadeaux

Les bons cadeaux ont une durée de validité de 6 mois à compter de la date d'achat, passée celle-ci, ils n'ont plus aucune valeur.

Les bons cadeaux ne sont ni échangeables ni remboursables.

Les bons cadeaux sont envoyés dans un délai de 3 jours après la réception du règlement.

## 6. Utilisation des données personnelles

Les données à caractère personnel collectées par la Photographe dans le cadre de la réalisation de la commande passée par le Client sont tenues strictement confidentielles et sont destinées à l'usage exclusif de la Photographe.

## 7. Loi applicable

Toutes les prestations réalisées par la Photographe sont soumises à la Loi française. Les parties s'engagent, avant toute action judiciaire, à soumettre leur différent au médiateur désigné par les organismes représentatifs des photographes professionnels.

Pour toutes les contestations relatives à l'application des présentes CGV ou des prestations réalisées par la photographe, il sera fait appel au tribunal compétent pour régler le litige.